



HAL
open science

Des mots de la langue aux discours spécialisés, des acteurs sociaux à la part culturelle du langage : raisons et conséquences de ces déplacements

Sophie Moirand, Geneviève Tréguer-Felten

► To cite this version:

Sophie Moirand, Geneviève Tréguer-Felten. Des mots de la langue aux discours spécialisés, des acteurs sociaux à la part culturelle du langage : raisons et conséquences de ces déplacements. *ASp - La revue du GERAS*, 2007, Asp la revue du GERAS (Groupe d'étude et de recherche en anglais de spécialité) n° 51-52, p.7-33. 10.4000/asp.465 . hal-01505858

HAL Id: hal-01505858

<https://univ-sorbonne-nouvelle.hal.science/hal-01505858>

Submitted on 11 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



ASp
la revue du GERAS

51-52 | 2007
Varia

Des mots de la langue aux discours spécialisés, des acteurs sociaux à la part culturelle du langage : raisons et conséquences de ces déplacements

Sophie Moirand et Geneviève Tréguer-Felten



Édition électronique

URL : <http://asp.revues.org/465>
DOI : 10.4000/asp.465
ISBN : 978-2-8218-0404-3
ISSN : 2108-6354

Éditeur

Groupe d'étude et de recherche en anglais de spécialité

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2007
Pagination : 7-33
ISSN : 1246-8185

Référence électronique

Sophie Moirand et Geneviève Tréguer-Felten, « Des mots de la langue aux discours spécialisés, des acteurs sociaux à la part culturelle du langage : raisons et conséquences de ces déplacements », *ASp* [En ligne], 51-52 | 2007, mis en ligne le 01 décembre 2010, consulté le 25 janvier 2017. URL : <http://asp.revues.org/465> ; DOI : 10.4000/asp.465

Ce document a été généré automatiquement le 25 janvier 2017.

Tous droits réservés

Des mots de la langue aux discours spécialisés, des acteurs sociaux à la part culturelle du langage : raisons et conséquences de ces déplacements

Sophie Moirand et Geneviève Tréguer-Felten

- 1 Le titre du 28^e colloque du GERAS a pu paraître révolutionnaire à ceux qui, comme nous, ont connu l'époque où les dénominations « langues de spécialité » ou « langues spécialisées » semblaient promises à un bel avenir en linguistique appliquée... Mais le siècle a changé, et dès les années 1980, les désignations « discours spécialisés » et « communication spécialisée » sont apparues dans le champ occupé par les langues de spécialité des années 1960-70. Or ce n'est pas un simple changement d'étiquettes, ni d'ailleurs un changement radical de projets de recherche. À côté de solides travaux de terminologie, qui ont toujours leur place, on a assisté à l'émergence de nouveaux points de vue, qui ont déplacé le regard des chercheurs vers de nouveaux objets d'étude.
- 2 On voudrait expliquer ici les raisons et les conséquences de ces déplacements, du point de vue des sciences du langage et d'une analyse du discours qui s'interroge sur l'évolution de ses objets d'étude, sur le choix de ses « observables » et de ses catégories d'observation. Les déplacements constatés ont eu en effet pour conséquence l'émergence de nouvelles désignations : l'anglais sur objectifs spécifiques, l'anglais pour spécialistes d'autres disciplines, ou bien les discours spécialisés, voire les discours professionnels, comme l'atteste le titre de l'ouvrage de plus de 700 pages édité à Hong Kong par Ch. Candlin (2002). Ces nouvelles conceptions d'un anglais « du travail » ou plutôt « au travail » sont dues à des mouvements internes aux sciences du langage et à l'enseignement des langues (l'évolution des théories énonciatives, le développement de la pragmatique et des analyses interactionnelles), mais aussi à des mouvements externes découlant des

mutations socio-économiques des sociétés contemporaines (le développement des nouvelles technologies de communication et de nouvelles organisations du travail, la mondialisation des échanges, etc.)¹.

- 3 Tel est le fil directeur de cet article : expliquer les raisons et les conséquences des déplacements constatés dans les objets d'étude et les catégories d'observation des travaux publiés ces dernières années, au nom d'une spécificité qui serait celle des situations rencontrées et des discours qui en découlent plutôt que celle des mots et des structures de la langue. On traitera de cette évolution en trois points : le surgissement du tournant discursif des années 1980, puis le tour ethnographique des années 1990, avant de développer une autre perspective qui s'interroge sur la part culturelle du langage liée aux phénomènes récents de la mondialisation des échanges, à partir d'exemples précis de discours produits en entreprise.

1. L'émergence du tournant discursif des années 1980

- 4 Si, au 17^e siècle, l'Académie française rejetait de son dictionnaire les termes des Arts, des Sciences et des Métiers, qui ne relevaient pas, disait-elle, de la culture de l'honnête homme, trois siècles plus tard, lorsque la linguistique obtient un statut de discipline universitaire en France (la licence a été créée en 1967-68), les langues des sciences et des techniques deviennent un objet d'étude et d'enseignement à l'université. Ce sont alors « les mots » des sciences et des techniques qui constituent « les observables » de l'analyse.

1.1. Les mots des sciences et des techniques

- 5 À l'heure où la science est en plein essor, on a conscience de l'exigence dénomminative des domaines scientifiques et techniques : il faut en effet « nommer » les objets qu'on crée (une nouvelle fibre textile, par exemple), les découvertes que l'on fait, ou les nouveaux domaines qui surgissent (l'informatique, les biotechnologies, plus tard l'environnement, le développement durable, etc.). Il devient également nécessaire de savoir repérer les différentes façons de nommer d'une langue à une autre. Ce sont donc les spécialistes de lexicologie, de lexicographie et de terminologie qui se partagent le domaine des langues de spécialité, avec déjà l'anglais comme langue de référence, en Europe de l'Ouest en tout cas.
- 6 Il apparaît cependant déjà des différences de points de vue, que consacreront plus tard les définitions des dictionnaires, comme le rappelle M.-F. Mortureux (1995 : 13) :
- Répondant à la question « qu'est-ce qu'un terme scientifique ou technique ? », le dictionnaire *le Lexis* pose un regard sémiotique : « mot qui a un sens strictement délimité à l'intérieur d'un système de notions donné », alors que *le Petit Robert* pose un regard davantage sociologique : « mot appartenant à un vocabulaire spécial qui n'est pas d'un usage courant dans la langue commune ».
- 7 À l'entrée « spécialité », qui regroupe « langue de spécialité » et « discours spécialisé », le *Dictionnaire d'analyse du discours* (Charaudeau & Maingueneau 2002 : 538-541) s'écarte quelque peu de la terminologie telle que l'avait définie son fondateur, E. Würster, pour faire appel à des définitions des langues de spécialité qui inscrivent en filigrane les notions de contexte, de situation et de communication, qu'il s'agisse de L. Hoffman à Leipzig, de M.-T. Cabre à Barcelone ou de J. Humbley et D. Candel à Paris :

La langue de spécialité, c'est l'ensemble des moyens linguistiques qui sont employés dans le cadre communicationnel d'une spécialité donnée afin d'assurer la communication entre ceux qui y travaillent (Hoffman 1984 : 53, traduit par Spillner 1992 : 45).

[C'est] un sous-ensemble de la langue générale caractérisé pragmatiquement par trois variables : le sujet, les utilisateurs, et les situations de communication (Cabre 1998 : 123).

Nous rattachons à l'ensemble « langue de spécialité » toute production langagière réalisée par un spécialiste en milieu professionnel, au sujet de sa spécialité (Humbley & Candel 1994 : 133).

- 8 De plus, la traduction du mot « langage » en français (langue ou langage ?) a conduit à s'interroger sur l'usage du mot « langue ». La tradition épistémologique, qui entend « langue » au sens de Saussure, donc en opposition à l'usage, à la parole ou au discours, explique certaines réticences vis-à-vis de la dénomination « langue de spécialité », en France.
- 9 Cela justifie peut-être la position de B. Quemada, qui, dès 1978, lui préfère le terme de « vocabulaire », puisque le système reste celui du français général :

Il convient plutôt de parler de vocabulaires, s'agissant d'emplois particuliers du français et de ses variétés, qui font appel pour la prononciation, la morphologie et la syntaxe, au fonds de la langue commune (Quemada 1978 : 1153).
- 10 Cela explique sans doute que ce sont « les vocabulaires spécialisés » qui feront l'objet de travaux importants dans les années 1960-70 en France, à partir de l'étude du fonctionnement des mots dans les textes et avec des catégories empruntées à la linguistique structurale (voir par exemple Guilbert & Peytard 1973²). On observe soit les relations sémantiques entre les mots eux-mêmes, et les relations entre la forme et le sens des mots, soit la formation des mots nouveaux (les néologismes, les sigles, etc.) et leur diffusion dans la société, c'est-à-dire leurs fonctionnements sociaux. Dans la tradition d'une analyse qui se veut une « linguistique sociale », les mots sont rapportés à leur usage social, à leurs utilisateurs et aux groupes sociaux qui les emploient. Cela annonce le tournant discursif qui suivra, l'apparition de la notion d'acteur social et d'une nouvelle interrogation : comment fait-on pour communiquer entre spécialistes et non-spécialistes ?
- 11 Mais ce tournant discursif n'est pas dû seulement aux questionnements de linguistes ou de lexicologues français « militant » pour une linguistique sociale. De nouvelles demandes sociales surgissent dès les années 1970-80, non seulement en Europe mais également dans les pays en voie de développement, et d'autres besoins que ceux de traductions d'une langue à l'autre de termes spécialisés des sciences et des techniques : celles, par exemple, de chercheurs, d'étudiants, de professionnels conduits à lire/comprendre des textes en langue étrangère (Lehmann *et alii* 1979) ; celles de professionnels conduits à se déplacer à l'étranger pour étudier, chercher, ou tout simplement travailler en langue étrangère, et en particulier en anglais. D'où cette nouvelle appellation de « langue sur objectifs spécifiques »³.

1.2. Raisons et conséquences d'un tournant discursif

- 12 La demande de formation en langue étrangère sur objectifs spécifiques a mis au jour quelques évidences didactiques qui sont rapidement devenues des raisons des changements de point de vue des chercheurs.

- 13 Plusieurs constats sont apparus face aux demandes sociales de formation en langue étrangère de spécialistes ou de professionnels.
- 14 Connaître les termes et leurs équivalents dans l'autre langue ne permet pas aux spécialistes de différentes langues de communiquer entre eux. Sinon un glossaire bilingue suffirait. Mais connaître les structures syntaxiques privilégiées par un texte spécialisé s'est également avéré une impasse : si on a pu en effet aisément dégager des formes qui semblaient « prototypiques » (l'impersonnel, le passif, le présent a-temporel, les extrapositions, les nominalisations, certaines modalités...), elles n'étaient en fait « prototypiques » que des corpus analysés, souvent des textes écrits et des textes à intention didactique. On avait omis de prendre en compte les discours de recherche, là où la subjectivité, la polémique, voire l'éthos du scientifique, s'inscrivent dans la matérialité verbale. On avait également omis les situations de diffusion des sciences et des techniques (les situations de divulgation, vulgarisation, valorisation, promotion, formation, conseil...), dans lesquelles les discours en usage (par écrit ou en interaction) présentent une rhétorique et une texture énonciative souvent éloignées de ces formes considérées comme prototypiques des textes spécialisés. Au mieux peut-on dégager d'un ensemble de textes recueillis dans un même domaine ou une même discipline des formes privilégiées selon les genres discursifs analysés, ce qui conduit à une sorte de stylistique des textes spécialisés (voir par exemple Moirand 1990a ; Spillner 1992 ; Biber 1978 ; Cusin-Berche 2003).
- 15 De plus, le degré de spécialisation varie d'une discipline à une autre. Il n'est pas de même nature en astrophysique et en sociologie, même s'il s'agit dans les deux cas de sciences de l'observation. Il n'est pas de même nature en informatique et dans le domaine du tourisme. Les discours spécialisés sont l'expression langagière des démarches cognitives des spécialistes et d'une cohérence conceptuelle liée au domaine considéré, ce que montre bien G.-G. Granger dans *La science et les sciences*. Et nombre de situations de travail mettent en jeu des interactions entre professionnels et novices (clients, stagiaires, etc.), par exemple dans le conseil en informatique, dans les métiers du tourisme ou de la santé, ce qui contraint le spécialiste à utiliser d'autres mots que les termes spécialisés.
- 16 Ces constats ont eu pour conséquence un déplacement des objets d'étude. On ne constitue plus les corpus de travail à partir des seuls textes qui rendent compte de faits scientifiques « reconnus », « établis » et « partagés ». On observe la diversité des situations que rencontre un scientifique, un technicien, un professionnel ou un étudiant conduit à prendre la parole ou à comprendre ce qu'on lui dit, en particulier dans une autre langue que la sienne.
- 17 Ainsi un médecin-chercheur chef de clinique en biologie dans un Centre Hospitalo-Universitaire est conduit à participer à des interactions verbales diversifiées, par exemple :
- avec ses pairs en France et à l'étranger, en français et en anglais lors de réunions de travail, de colloques, dans des articles et par courrier ou courriel... ;
 - avec les différents personnels de l'hôpital, y compris avec du personnel non natif ;
 - avec les malades et leur famille ;
 - avec les institutions de rattachement et les institutions de financement de l'hôpital et de l'Université, avec des laboratoires pharmaceutiques et des fournisseurs... ;
 - avec des étudiants en médecine, français et étrangers (cours en présence, cours en ligne à distance, forums d'échanges, courriers électroniques, entretiens en face à face...)

- avec la presse parfois et les médias, et tous les canaux qui participent à la valorisation soit de ses travaux soit de l'hôpital soit des formations universitaires dans lesquelles il enseigne.
- 18 On étudie les usages que l'on fait d'une langue (ou de plusieurs langues) dans une situation x , à l'intérieur d'un domaine professionnel y (ou vers ses extérieurs), compte tenu du genre attendu dans la culture z . Car, à l'évidence, un malade étranger qui arrive dans une structure hospitalière française s'attend souvent à d'autres genres d'interactions que ce qu'il rencontre, de même qu'un étudiant étranger venant s'inscrire pour la première fois dans une université française paraît surpris par le script des opérations, y compris langagières, à effectuer.
- 19 On peut tenter de définir ce qu'on entend désormais par « discours spécialisés », qui ne sont plus définis par des critères seulement linguistiques comme l'ont été les langues de spécialité. Il s'agit en fait de discours contraints par une situation d'énonciation, que l'on peut rapporter à un lieu social professionnel (institution, entreprise, magasin, etc.), et qui supposent la transmission ou l'échange d'informations ou de connaissances théoriques ou pratiques, déclaratives ou procédurales, voire expérientielles, entre des énonciateurs ou des interactants qui ont un statut socioprofessionnel ou une position sociale définis et dont le message a une visée pragmatique précise.
- 20 De nouvelles catégories d'observation sont alors apparues : des macro-catégories comme celles de *communauté discursive* (Swales 1990), de *genre discursif* sur laquelle on reviendra plus loin, ou de *situation d'énonciation* symétrique ou asymétrique. Au niveau des micro-catégories, ce ne sont plus les mots et les structures que l'on observe : on étudie les différentes façons dont on désigne un même objet au fil d'un texte (voir la notion de paradigme désignationnel de M.-F. Mortureux dans Moirand *et alii* 1994 : 3-9, par exemple) et les différentes façons de reformuler et de ré-énoncer pour des publics non-experts les données des textes scientifiques sources (Mortureux 1985) ; à l'écrit, on étudie par exemple dans un ensemble de textes produits au sein d'une entreprise publique la transformation des relations de travail suggérées par le simple remplacement des mots *employé, usager, directeur* par *acteur, client, manager* (Cusin-Berche 1998).
- 21 Ainsi une compétence professionnelle langagière ne se définit plus par la seule connaissance des mots et de la phraséologie « spécialisée » mais par la capacité à savoir reformuler et paraphraser ce qu'on dit, en fonction de la situation dans laquelle on se trouve, à expliciter ce qu'on fait et pourquoi on le fait ainsi, en fonction des démarches, des scripts et des praxéogrammes propres aux activités de la profession. On a alors assisté, en France, au « tour ethnolinguistique » de l'analyse du discours, comme l'exprime le titre d'un article de D. Maingueneau dans un numéro de *Langages*, paradoxalement consacré à l'écrit (1992). Mais, en Europe du Nord, un tour davantage marqué par l'ethnographie de la communication et l'ethnométhodologie était déjà amorcé, privilégiant des objets d'étude *ad hoc* : le dialogal et l'oral en interaction.

2. Le tournant ethnographique des années 1990

- 22 À peine posée, la notion de discours spécialisé est rattrapée par au moins trois courants parallèles, pas forcément convergents : une approche de la communication qui, en sciences de l'information et de la communication, prend pour objet d'étude les relations entre sciences et sociétés ou entre sciences, médias et sociétés ; une approche pluridisciplinaire de la parole au travail qui s'attache à étudier « la part langagière du

travail » ; une approche des interactions en situation de travail qui s'appuie sur l'analyse conversationnelle⁴.

2.1. La communication scientifique et technique

- 23 L'objet d'étude s'est d'abord déplacé des textes produits par la science (textes sources ou textes premiers) vers leurs différentes reformulations en une diversité de discours seconds, mais c'est désormais la communication scientifique et la publicisation de la science qui deviennent des objets d'études en elles-mêmes et sans forcément les comparer aux discours des communautés scientifiques expertes (voir Jacobi 1999 ; Jeanneret 2000 ; Pailliant 2005, par exemple). Les travaux d'analyse linguistique du discours ont rejoint ainsi ceux des sciences de la communication⁵, avec cependant chez les premiers une attention plus grande apportée aux marques formelles de cette communication destinée aux extérieurs des communautés scientifiques sources. Mais en se penchant sur les formes de ces discours seconds indépendamment des formes des discours d'origine, on a remis en cause le modèle classique de la vulgarisation scientifique dans lequel un médiateur (« le troisième homme ») traduit le discours de la science en direction de publics plus ou moins novices, ce qui conduit Myers (2003) à s'interroger sur « les frontières » des discours dits de vulgarisation (en français), de *divulgación* (en espagnol) et de *popularization* (en anglais).
- 24 Plusieurs raisons sont à l'origine de ce déplacement. D'abord, dans le domaine des sciences humaines et sociales, voire des sciences économiques et politiques, il est bien difficile d'isoler un discours source. Ensuite, les demandes exprimées par les sociétés développées du monde actuel (la sécurité, la fiabilité, l'efficacité, *l'accountability*...) font que ce ne sont plus les discours de la science qui se diffusent massivement, dans les médias par exemple, mais des discours sur les sciences et les techniques dans leurs relations avec la société, donc des discours sur des événements scientifiques ou technologiques à caractère sociopolitique et qui tournent, de préférence, autour des problèmes de santé, d'environnement et d'alimentation (voir *les Carnets du Cediscor* 6, 2000, et, pour une synthèse, Moirand 2007). Enfin, ces discours hybrides, lieux de rencontres entre différentes communautés appelées à se rencontrer autour de ces thèmes majeurs (monde politique, monde économique, monde sanitaire, monde scientifique, monde médiatique, associations de consommateurs, etc.), finissent par constituer une grande part des discours produits par les communautés scientifiques et techniques elles-mêmes : on demande aux chercheurs non seulement de produire des connaissances nouvelles et de les diffuser, mais également de les expliquer, et même de les justifier en prévoyant les conséquences de leurs travaux (la notion de risque et le principe de précaution sont désormais évoqués, de même que l'éthique et le développement durable). Ce que résume D. Wolton, en introduisant la notion d'acteur :
- [...] aujourd'hui, tout est plus compliqué. Il n'y a plus deux acteurs, les scientifiques et le public, mais au moins *quatre*, la science, la communication et les publics ; et chacun est lui-même souvent divisé en plusieurs sous-groupes. Les logiques sont aussi devenues plus nombreuses, plus complexes et surtout plus contradictoires. (Wolton 1997 : 9)
- 25 Cette globalisation de la communication scientifique est soulignée par de nombreux analystes, par exemple Calsamiglia et López Ferrero en Espagne (2003), Gambier en Finlande (1998), Gülich et Spillner en Allemagne (2003 et 1992), Marinkovich et Ferrari au Chili (2006), Myers en Grande-Bretagne (2003) et Moirand (2006). Elle a contribué à

mettre au jour de nouveaux objets d'étude comme les interactions discursives entre les différents groupes d'acteurs et la circulation des mots et des dire ainsi que les lieux de rencontres entre les différents acteurs sociaux : les musées et les expositions, les conférences mondiales sur l'environnement ou le réchauffement climatique, les différents médias, les forums sur l'internet. Elle a contribué à dégager des observables qui se sont affinés au fil des derniers développements des théories sémantiques, énonciatives et argumentatives.

- 26 Ce qu'on observe désormais, c'est l'activité langagière des acteurs, le discours en train de se faire, à travers par exemple « l'acte de nommer » (Cislaru *et alii* 2007) et pas seulement les dénominations « partagées » par la communauté scientifique primaire. Ce qu'on observe également, en empruntant à Bakhtine le concept de dialogisme, c'est la façon dont les acteurs « représentent » les discours des autres dans leurs propres dire (Moirand 2003). Ce qu'on observe enfin, ce sont les opérations cognitivo-langagières qui rendent compte de la visée pragmatique des discours telles l'explication, la justification, l'argumentation.
- 27 Un bref exemple emprunté à la parole universitaire illustrera ici la façon dont un professeur inscrit ses hésitations sur la façon de nommer une catégorie d'analyse, reformulant ainsi son propre dire, alors qu'il est en train d'expliquer à ses étudiants de doctorat une démarche de sémiotique littéraire qui s'appuie sur un texte de Michel Butor :

Alors / vous voyez / ce qui manque à ce texte / c'est peut-être une mise en ordre des problèmes / le problème d'inventaire des / des / de c'qu'il [Butor] appelle les indices de spatialité évocatoire / c'est une chose / le problème de « comment c'est vu », du « comment c'est mis en scène » / donc les problèmes de // j'sais pas comment appeler ça / de / de / d'optique / appelons ça des problèmes d'optique / il n'emploie pas le mot / hein / des problèmes d'optique / que pose / l'arrangement / des objets dans l'espace / c'est un deuxième problème qu'il accroche un p'tit peu trop vite à la locomotive / ça peut faire des thèses de différents niveaux / (Extrait du séminaire de sémiotique littéraire, Paris 3, 1983-84)

- 28 C'est cependant sur les conséquences de ces déplacements dans les formations en langue que l'on voudrait conclure ici. Car observer les activités d'acteurs « situés » contraint à repenser la formation à la lecture et à la compréhension, à l'interprétation et à la traduction : ce qui semble devenir primordial dans le monde actuel, davantage qu'apprendre les mots des sciences et des techniques, c'est, semble-t-il, savoir « traiter de l'information », et en particulier, savoir la traiter lorsqu'elle arrive dans une langue, avec ces hésitations qui ne sont que les traces d'une activité de réflexion, et qu'il faut la reformuler dans une autre langue. Cela nous paraît rejoindre certains travaux sur « la parole au travail ».

2.2. « La part langagière du travail »

- 29 On mentionnera ici, à titre d'exemple, les travaux du Réseau « Langage et travail », travaux souvent mal connus par les spécialistes d'enseignement des langues, si l'on excepte certaines recherches récentes sur les langues professionnelles (Mourlhon-Dallies 2007). Ce réseau du CNRS, qui occupe une place particulière dans l'analyse du discours en France (Maingueneau 1995), produit depuis deux décennies des observations remarquables sur ce qu'il appelle « la part langagière du travail ». Ces travaux, qui n'étudient pas des échanges exolingues mais qu'on pourrait aisément transposer à des

situations où une langue étrangère intervient, ont fait l'objet d'une synthèse dans un ouvrage dont le titre illustre déjà l'évolution de l'objet d'étude, *le langage*, et les sous-titres celle des objets de recherche : *communication, cognition, action* (Borzeix & Fraenkel 2001).

- 30 Les chercheurs de ce réseau, qui sont linguistes, sociologues, ergonomes, spécialistes en gestion..., se sont réunis sur la base d'un constat et d'une hypothèse. Le constat, c'est celui de la transformation profonde du travail, en raison des innovations technologiques, de la tertiarisation des emplois, des effets de la mondialisation et de l'organisation nouvelle des entreprises. L'hypothèse, c'est que ces changements entraînent de profondes transformations sur la place du langagier : on assiste à un tel accroissement de la part langagière du travail qu'on peut inverser le « quand dire c'est faire » (Austin) en « quand faire, c'est dire » (Borzeix & Fraenkel 2001 : 39). Dans les sociétés développées actuelles, de plus en plus d'acteurs sociaux sont payés pour parler, pour lire, pour écouter. On pourrait ajouter à ce constat et à cette hypothèse que « la part langagière » du travail s'effectue de plus en plus fréquemment dans une autre langue que la sienne, et souvent en anglais.
- 31 Si l'on observe en effet ce que font les acteurs sociaux avec le langage « au travail », on découvre de nouvelles formes de collaboration et de travail en équipes, en présence ou à distance, avec l'utilisation des nouvelles technologies : par exemple, les conseils ou guidages à distance dans les centres d'appels, les plates-formes d'aiguillage, les échanges entre filiales et sous-traitants, etc. On perçoit à quel point le langage est indispensable pour assurer la coopération entre acteurs au travail à travers des activités telles que *informer, rendre compte, prescrire, vérifier, remémorer, expliquer, justifier, argumenter, programmer l'action et décider à plusieurs*.
- 32 Ainsi dans l'interaction de service ci-après, enregistrée dans une Caisse d'allocations familiales, on perçoit la difficulté d'intercompréhension qui se manifeste autour d'un mot employé par l'agent mais qui ne fait pas partie du répertoire de l'utilisateur (non-natif), difficulté qui ne peut se régler qu'au fil d'activités langagières de coopération :
- Agent : [lisant] N'ayant jamais reconnu [silence] sa fille [silence] . Il y a quand même une chose que je ne comprends pas ! vous vous être mariés au mois d'avril 90.
 Allocataire : Oui, au Maroc !
 Agent : L'enfant est *légitimé par le mariage* [silence]
 Alloc. : Comment ça, il est *légitimé* ?
 Agent : C'est-à-dire que l'enfant est né après le mariage, donc l'enfant, normalement, est *légitimé et reconnu d'office, du fait du mariage*. Il n'y a pas besoin de le reconnaître [silence]
 Alloc. : C'est-à-dire que *moi j'ai* toujours fonctionné avec mon nom de jeune fille...
 Agent : si vous voulez, dans le cas d'un concubinage...
 Alloc. : ... alors à l'époque, *j'étais enregistrée*...
 Agent : ... vous vivez en concubinage, vous attendez un enfant, le père ne reconnaît pas l'enfant, au niveau de la loi, vous vivez en concubinage, il n'y a pas eu mariage
 Alloc. : Mmh !
 Agent : À partir du moment où vous êtes mariée, les enfants issus du mariage sont reconnus d'office. C'est ça qui me paraît un petit peu [silence] (CNAF, *Recherches et prévisions* 45, 1996 : 18)
- 33 On résumera en quatre points les conséquences des observations effectuées sur la part du langagier « au travail » :
- Un acteur social en situation de travail est sans cesse confronté au transcodage et à la reformulation dans un environnement souvent multimodal, parfois bilingue ou plurilingue : par exemple, il écoute des enregistrements sur un répondeur, passe à l'écran pour répondre

aux questions posées, tout en cherchant dans des dossiers ou sur l'écran les papiers nécessaires à la compréhension des questions et les éléments qu'il devra reformuler pour le correspondant.

- Il devient difficile aujourd'hui de distinguer entre genres de l'écrit et genres de l'oral dans les activités langagières au travail : un exposé est écrit avant d'être dit et illustré souvent sur un écran ; une réunion de travail suit l'ordre du jour de la convocation envoyé par courrier ou courriel et donne lieu à un compte rendu sous forme imprimée ou électronique ; une interaction de service au téléphone est construite et ordonnée selon une fiche pré-écrite enregistrée sur ordinateur.
- Les usages de la lecture au travail s'avèrent différents de ceux du livre, qui demande une lecture concentrée, continue, coupée du monde. Au travail, on lit dans un environnement parfois bruyant, à voix haute souvent et pour quelqu'un en face de soi ou au téléphone, ce qui est écrit par exemple sur l'écran de son ordinateur de travail. Certains écrits nécessitent un simple balayage, d'autres une focalisation attentive sur des points précis, d'autres une lecture intégrale...
- La reformulation n'a pas le même objectif que dans la vulgarisation ou l'enseignement, parce qu'on se trouve souvent dans un groupe de partage d'informations. De nombreux écrits sont le résultat d'écritures collectives (les cahiers de liaison, par exemple) ou le résultat de chaînes d'écriture dans lesquelles interviennent successivement différents rédacteurs (les textes législatifs, les brochures d'entreprise – voir par exemple en 3. *infra*).

34 Outre que ces activités observées *in situ* fournissent de nombreux schémas et matrices pour imaginer des activités et des exercices de langue, leur observation permet d'affiner peu à peu la notion de « genre discursif professionnel » (Moirand dans Kerbrat-Orecchioni & Traverso 2003, en ligne) :

Une représentation socio-cognitive intériorisée que l'on a de la composition et du déroulement d'une classe d'unités discursives auxquelles on a été « exposé » dans la vie quotidienne, la vie professionnelle, les différents « mondes » que l'on a traversés : un « patron » permettant à chacun de construire et de planifier ses activités et/ou ses interventions verbales et non verbales dans une situation de communication, un lieu social, une communauté langagière, etc.

35 Si, en effet, comme le dit Bakhtine, « chaque sphère de l'activité humaine comporte un répertoire de genres », il est normal que de nouvelles activités, de nouveaux supports, de nouveaux canaux entraînent une recomposition du répertoire générique des acteurs sociaux. Ce qui constitue en soi un objet de formation, donc un objet de recherche, indispensable aux comparaisons interdiscursives entre langues et cultures différentes (voir *Carnets du Cediscor* 9, 2001). Ce qui pourrait permettre un renouveau de la linguistique appliquée, comme le propose par ailleurs L. Mondada à propos des « interactions en situation de travail ».

2.3. Les interactions en situation de travail

36 Dans le numéro de la *Revue française de linguistique appliquée* de décembre 2006, L. Mondada, qui l'a dirigé, fait le point sur l'abondante littérature internationale qui porte sur les « Interactions en situation de travail »⁶. Bien avant les premiers travaux francophones (Roulet à Genève, Kerbrat-Orecchioni à Lyon, par exemple), les interactions verbales ont constitué un objet d'études dans le monde anglophone et une référence pour enseigner l'anglais comme langue étrangère un peu partout dans le monde, en particulier l'anglais « langue professionnelle ».

- 37 Ces travaux s'inscrivent, comme le rappelle L. Mondada (2006 : 6), dans différents courants théoriques : l'ethnologie de la communication (Hymes), la sociolinguistique interactionnelle (Gumperz), l'analyse conversationnelle (Sacks & Schegloff) et la microsociologie (Goffman). Mais le cadre de référence principal des travaux qui relèvent des discours professionnels (au sens de Candlin 2002), l'*Institutional talk-in-interaction* et les *Workplace Studies*⁷ emprunte à l'ethnométhodologie, un courant sociologique impulsé par Garfinkel au début des années 1960 en Californie. Il s'agit d'une approche « dynamique » de l'ordre social, qui accorde une place centrale au point de vue des *acteurs* observés dans leur vie quotidienne, ici dans leur travail : on y affirme la primauté des *activités interactionnelles* et leur rôle dans la construction de l'ordre social (voire cognitif et acquisitionnel) ; l'importance du *contexte*, l'*action* étant à la fois structurée par le contexte et structurante pour lui ; le rôle du langage comme *ressource* (parmi d'autres), exploitée en tant que telle par les acteurs engagés dans l'interaction (Mondada 2006 : 7). La méthode implique d'aborder *in situ* les interactions, de procéder à des enregistrements audio et vidéo et à des transcriptions « fines », jusqu'au détail le plus infime, pour décrire le déroulement de l'action en interaction.
- 38 Que retenir de ces travaux ? Ils portent de fait un nouveau regard sur l'oral et l'analyse du discours en interaction. Ils permettent de disposer de transcriptions et de descriptions précises d'interactions en milieu professionnel. Ils conduisent à comprendre ce déplacement que l'on constate actuellement de la communication à l'action dans certaines conceptions de l'enseignement des langues, en particulier dans les retombées des travaux du Conseil de l'Europe (Rosen 2006, par exemple). Mais l'objet de recherche ici n'est plus la langue, pas davantage le langage ; il s'agit de considérer le langage comme ressource pour accomplir une action en interaction et une ressource parmi d'autres : ainsi, à la lecture des travaux sur les *Workplace Studies* (par exemple, les plates-formes de contrôle aérien, les centres d'appels d'urgence internationaux), on prend également en compte d'autres ressources telles que les différents contextes – spatial, matériel, environnemental et technologique – dans l'organisation des activités collaboratives et les prises de décision.
- 39 Ce type d'analyses pose un certain nombre de questions, au-delà de l'usage qui est fait du concept d'action, pris souvent dans un sens quelque peu métaphorique alors qu'il s'agit à l'origine d'un concept philosophique et non pas d'une activité concrète. Car, à force de considérer le langage sous l'angle de l'action, on en oublie, semble-t-il, ses autres fonctions : par exemple, sa fonction de représentation, qu'on a pu entrevoir ici à travers les exemples de « l'acte de nommer », et surtout le rôle qu'il joue dans la réflexion (qu'il s'agisse du langage intérieur de Vygotski ou de l'autodialogisme de Bakhtine). Le langage sert aussi à organiser la pensée, et la verbalisation, indispensable à la réflexion, sert à organiser les idées, voire à les produire. Cette approche semble également oublier que les mots ont une mémoire (Moirand 2004), et que les acteurs ont une histoire conversationnelle antérieure à l'interaction qu'on est en train d'observer.
- 40 Dans le domaine enfin de la formation en langue, le danger serait de tomber dans une approche excessivement analytique qui décomposerait chaque action en sous-tâches et en sous-compétences à l'infini. Ce qui empêche, comme le montre F. Mourlhon-Dallies (2008), de concevoir une approche synthétique des professions qui tienne compte de la part langagière qui découle des logiques professionnelles. Or ces logiques professionnelles sont également liées (voir en 3. *infra*) à des cultures de travail souvent différentes à l'échelon des nations et des langues-et-cultures. Il ne s'agit pas là, bien entendu de la

culture-savoir qui s'apprend, mais de la culture implicite, et sans doute aussi de celle qui s'inscrit dans les formes de la langue. D'où, en ce début de 21^e siècle, le frémissement d'un nouveau déplacement : il se manifeste, entre autres, dans les travaux de comparaison entre genres appartenant à des langues et/ou des cultures différentes qui s'interrogent sur « la part culturelle du langage ».

3. La part culturelle du langage

- 41 La généralisation actuelle de l'anglais dans le monde professionnel incite à considérer que la « globalisation » est aussi à l'œuvre dans le domaine linguistique. Ainsi, il est de plus en plus fréquent pour une multinationale dont le siège est en France de promouvoir l'anglais au rang de « langue officielle du Groupe », le plus souvent en parallèle avec le français, mais occasionnellement en lieu et place de ce dernier. Dictée par la nécessité pour les employés de communiquer entre eux quelles que soient leur nationalité et leur langue maternelle, cette mesure est généralement vue sous un jour positif : l'anglais est le « dénominateur commun » qui permet aux employés de toutes les nationalités de se comprendre. Mais, jusqu'à quel point se comprennent-ils ?
- 42 L'approche contrastive des versions anglaise et française de la charte éthique du Groupe Lafarge, proposées en parallèle au personnel disséminé de par le monde et au grand public sur un site internet, autorise à se poser la question. On constate, en effet, qu'en dépit d'une volonté de diffuser un même document sous deux formes identiques⁸ dont seule la langue d'expression varie, *Nos Principes d'Action* (dorénavant NPA) et *Principles of Action* (dorénavant PoA) ne donnent pas à voir le même monde. Sachant, comme l'explique J.-B. Grize (1978 : 47), que le discours « prend ancrage et dans un *préconstruit culturel* et dans un *préconstruit situationnel* », on ne saurait trop s'en étonner. Ph. d'Iribarne (1989) montre bien, quant à lui, comment les différences culturelles relatives aux conceptions du bien-vivre ensemble se manifestent dans les usines américaine, française et néerlandaise d'un même groupe français. Ne faut-il pas, dès lors, considérer une langue commune – ici, l'anglais – non plus comme le lien qui transcende les spécificités culturelles, mais comme un masque voilant, à l'insu de ses utilisateurs, les différences quant au sens donné à tel ou tel terme ?

3.1. Les Principes d'Action du Groupe Lafarge : fondements théoriques et méthodologie

- 43 Le recours par les personnels d'une multinationale à une langue de communication commune leur fait souvent oublier que la langue n'est pas transparente, qu'elle est aussi régie par des normes sociales différant suivant les cultures, et que ces normes sont, le plus souvent, transférées vers la langue seconde. C'est ce que montre l'analyse de ce corpus, enrichi des documents de travail dont il est issu, en prenant appui sur les théories traitant des liens entre le langage, la pensée et la culture.

3.1.1. Un corpus particulier

- 44 Tout en appartenant au « micro-genre » professionnel des chartes éthiques, les Principes d'Action du Groupe Lafarge s'inscrivent dans un programme plus ample intitulé *Leader for Tomorrow* qui vise à mobiliser le personnel disséminé dans le monde entier. Leur

spécificité ne s'arrête toutefois pas là : le texte anglais résulte d'une écriture en langue seconde par une équipe managériale que nous qualifierons de française, composée de trois managers, deux Français accompagnés d'un Néerlandais travaillant depuis de nombreuses années au sein du Groupe. Suivait un processus de validation des textes par un comité de lecture pouvant être qualifié d'américain : dix managers internationaux dont trois Nord-américains et un Anglais, les autres, de nationalités diverses, ayant tous, à un moment donné, exercé des responsabilités aux États-Unis ou en milieu international. Ce n'est qu'en fin de parcours que le texte a été traduit en français, puis retravaillé dans sa formulation par le service Communication du Groupe. Le corpus dont nous disposions consistait donc en deux versions de ce qui se voulait le même message, l'une issue d'une écriture collective en langue seconde par des Français mais retravaillée dans un esprit américain, l'autre, traduction de la première, remaniée par des Français. À ces deux textes s'ajoutaient les documents de travail : une vingtaine de versions en anglais portant la trace des modifications du comité de lecture, et les cinq versions françaises ayant précédé le texte définitif. Un tel corpus, bilingue et biculturel, diachronique et synchronique, mais « uni-situationnel » est apparu comme idéal pour s'intéresser aux liens langage/culture.

3.1.2. Les fondements théoriques

- 45 Partant de l'arbitraire du signe de Saussure, nombreux sont les linguistes qui se sont penchés sur le rôle que jouent les langues dans le découpage de la réalité et sur l'existence d'une communauté linguistique dont les membres partagent les mêmes associations *signifiant/signifié*. La théorie de la *Linguistic Relativity*, du nom que lui avait donné, en son temps, Benjamin Lee Whorf, insiste sur l'influence du langage sur la vision du monde qu'ont les membres d'une communauté linguistique. Rebaptisée à tort par ses détracteurs *Hypothèse Sapir-Whorf*, et scindée en une version faible – considérée comme acceptable – et une version forte déniait à l'individu toute autonomie, et, en conséquence, reniée, elle n'est plus remise en doute de nos jours. Les ouvrages ou les articles dont le titre l'évoque abondent : *Linguistic relativity revisited ; A reformulation of the linguistic relativity hypothesis ; The Whorf Theory Complex: A Critical Reconstruction*, etc. Les nombreuses recherches qui y sont exposées tendent à montrer qu'effectivement le langage n'est pas « transparent », qu'il influe sur la manière dont les individus « découpent » la réalité, et que, conformément à ce que Whorf lui-même énonçait, procéder à des analyses contrastives permet de mieux comprendre le phénomène :

Actually, thinking is most mysterious, and by far the greatest light upon it that we have is thrown by the study of language. This study shows that the forms of a person's thoughts are controlled by inexorable laws of pattern of which he is unconscious. These patterns are the unperceived intricate systematisations of his own language – shown readily enough by a candid comparison and contrast with other languages, especially those of a different linguistic family. His thinking itself is in a language – in English, in Sanskrit, in Chinese. (Whorf 1956 : 252)

- 46 Face à des langues aussi proches que l'anglais et le français, nous ne retiendrons ici que les implications culturelles de la théorie. Si l'on pense dans une langue, que se passe-t-il lorsqu'on s'exprime dans une langue seconde, plus ou moins bien maîtrisée ? B. Peeters (2003 : 120) constate la « maîtrise imparfaite des normes [communicatives] et des valeurs [culturelles] appropriées » et suggère de prendre appui sur l'*interlangue*⁹ à laquelle recourent les locuteurs en situation de communication exolingue, pour mettre au jour les divergences existant entre culture maternelle et culture de la langue cible. Il considère

que chaque langue comprend des « mots clés », des « mots culturellement plus ‘chargés’ » que d’autres, des mots qui assument pour ainsi dire « *more than their share of cultural work* », dit-il en citant M. Jay (1998¹⁰). La fréquence d’apparition d’un terme lui semble être l’un des critères permettant de repérer ceux qui, comme l’adjectif *engagé*, sont directement reliés, selon lui, à des valeurs culturelles : ici, la valeur française de l’engagement qui s’oppose à la valeur exprimée en anglais par la forme verbale : *to show restraint* (Peeters 2000 : 206).

- 47 L’approche contrastive de discours spécialisés présente des avantages certains pour une telle recherche : au-delà des rapprochements terminologiques ou même syntaxiques et phraséologiques (Spillner 1981), elle permet de mettre au jour, dans des documents d’un même genre professionnel produits au sein d’une communauté discursive¹¹, des divergences d’approches et de formulations attribuables aux différences de cultures des locuteurs/scripteurs (Bhatia 1993 : 36). Ainsi G. Tréguer-Felten (2002) montre combien la rhétorique à l’œuvre dans les textes anglais de brochures d’entreprises chinoises et françaises est influencée par la culture d’origine des scripteurs. De tels transferts vers l’anglais véhiculaire, souvent pratiqué en l’absence de tout natif, ont donné, dans certaines parties du monde, naissance à des interlangues baptisées « *Asian English*¹² » ou « *African English* », « *Caribbean English* », etc., dans lesquelles on peut voir les multiples variétés du « *Global Language* » (Power, *Newsweek* 2005/03-07).
- 48 Sans aller jusqu’à rechercher ce qui pourrait caractériser un « *Frenchlish* » spécialisé, on a suivi « à la trace » des termes ou des expressions inattendus, fréquents, etc., puis on est « remonté » à la « valeur » culturelle évoquée par Peeters (*supra*) ; cet objectif explique la méthode adoptée.

3.1.3. Méthodologie

- 49 Recourant aux techniques de l’analyse de discours, nous avons considéré les traces que laisse l’énonciateur à la surface des textes (comment il désigne les « objets » du discours), s’il s’implique ou non en tant que sujet dans son discours, comment il se positionne par rapport à ce qu’il dit. Ces *observables* sont autant d’indices permettant de reconstruire la situation et le contexte dans lesquels le discours a été produit (cf. Moirand 1992 : 30), reconstruction d’autant plus riche que nous avons accès aux étapes successives de l’écriture. Des va-et-vient entre les documents intermédiaires et les versions définitives ont permis de repérer les apparitions, les disparitions ou les transformations de termes suggérées par le comité de lecture, en raison, peut-on supposer, de leur inadéquation au contexte américain – indications précieuses d’approches culturelles différentes méritant notre attention. Certains des termes écartés lors de cette phase réapparaissent au cours de la re-formulation du texte français, tendant à confirmer leur rôle d’indicateurs de « valeurs culturelles ». C’est ainsi que la fréquence initiale, puis la disparition progressive du verbe *accept* (cf. *infra*) des versions anglaises successives, puis sa réapparition au fil des re-formulations françaises sont apparues représentatives d’une tendance française à « feutrer » le discours de l’autorité pour le rendre acceptable, ce qui a conduit à en rechercher d’autres illustrations à la surface des textes.
- 50 Partant des divergences constatées entre les versions finales, on a exploré les écritures successives en anglais, puis en français, pour voir à quelle étape elles apparaissaient. Au terme de ces va-et-vient, on a pu conclure que les discours donnaient à voir deux univers

professionnels différents et que les langues utilisées, vecteurs des cultures des scripteurs, étaient à l'origine de ces différences.

3.2. Deux univers professionnels différents

- 51 Selon qu'elle s'exprime en anglais ou en français, la direction du Groupe ne se projette pas dans le même type de relations avec son personnel. De même, les attentes qu'elle formule à son égard ne sont pas rigoureusement identiques, ses méthodes pour les satisfaire non plus. C'est ce que révèle la comparaison des versions finales et que l'analyse des documents de travail permet d'attribuer à la culture des scripteurs français et des relecteurs américains.

3.2.1. Des positionnements hiérarchiques que le discours voile ou clarifie

- 52 Dès la première page, les principes d'action du Groupe positionnent la direction différemment : par les termes dont l'énonciateur désigne le personnel, il la place sur un plan d'égalité avec lui ou dans une position supérieure ; de même, les tâches qu'il assigne en son nom à ce dernier sont tantôt adressées à la collectivité, tantôt à l'« individu-employé ».

Les désignations

- 53 Les collaborateurs français sont désignés, dans PoA, comme *our/their people* et *our/their employees*. Les définitions que proposent les dictionnaires pour ces vocables font apparaître des différences sémantiques significatives : *collaborateur*¹³ évoque essentiellement le travail en commun – tandis que *our people*¹⁴ et *employee*¹⁵ partagent le sème de la sujétion à une autorité, sans pour autant être équivalents ; ils relèvent de deux conceptions différentes du « vivre en commun » propre à la société nord-américaine : *our people* évoque la communauté morale (religieuse même) si importante à l'époque de l'arrivée des *Pilgrim Fathers* sur le sol américain. *Employees*, pour sa part, renvoie à la relation contractuelle développée très tôt dans l'histoire de la démocratie des États-Unis entre le maître et l'employé et leur permettant de circonscrire la subordination à une tâche donnée, pour un temps donné (Foner 1998 : 120).
- 54 La notion d'ouvrage en commun est entretenue au fil du texte français par l'emploi récurrent du verbe *contribuer* : si l'un des objectifs du Groupe est de *contribuer* au succès de ses collaborateurs, ceux-ci, à leur tour, *contribuent* au succès du Groupe. Cette relation égalitaire (ou qui se déclare comme telle) – présente dans *collaborateur*, mais que le recours aux déterminants *nos*, *leurs*, qui lui sont le plus souvent associés¹⁶, dément quelque peu – peut n'être qu'un artifice de langage. Elle permet toutefois de donner à l'individu l'impression d'un choix. Il peut – en apparence – disposer de son libre arbitre, marge d'action que ne laissent ni *our people* ni (*our*) *employees*, lesquels positionnent clairement la direction à un niveau supérieur, lui octroyant le pouvoir d'exprimer l'objectif de succès ci-dessus sous une forme bien différente : *making our people successful*. Cette opposition entre une expression masquée de l'autorité dans NPA et une expression claire dans PoA se retrouve dans l'assignation des tâches aux collaborateurs.

Des destinataires collectifs ou individuels

- 55 Si les obligations elles-mêmes sont sensiblement les mêmes, les acteurs auxquels elles sont assignées, en revanche, diffèrent souvent. NPA tend à leur associer des expressions plurielles référant à la collectivité : *tous nos collaborateurs*, *l'ensemble des collaborateurs*, tandis que le texte anglais les accole à des formules distributives¹⁷ comme *every employee*, *each of our employees*, etc. On va ainsi trouver :
- (1) Faire de la qualité un engagement de *tous nos collaborateurs*
 - (2) Making quality the commitment of *every employee*
- 56 À l'inverse, le soutien ou l'aide que le Groupe s'engage à apporter au personnel apparaît généralement auprès d'une expression singularisante en français, et collectivisante en anglais.
- (3) Donner à *chacun de nos collaborateurs* des responsabilités et des défis motivants et les assurer du soutien de l'ensemble de notre organisation
 - (4) Giving *our people* exciting and challenging responsibilities and the support they need to be successful
- 57 L'« individu-employé » américain est clairement informé de ce qu'on attend de lui – ce qui s'intègre bien à un système de management dans lequel l'individu est jugé sur des objectifs définis par ses chefs ; il trouve en revanche du soutien auprès de la communauté à laquelle il est intégré : le Groupe. L'univers représenté par le texte français est tout autre : les encouragements vont à l'individu, les sollicitations/obligations à la collectivité – ce qui est en parfaite cohérence avec l'atmosphère de collaboration induite par les désignations. Ainsi, le Groupe *compte sur tous* et sollicite l'adhésion de ses collaborateurs (5) en des termes qui tranchent avec le registre de l'action du texte américain (6) :
- (5) Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils *donnent le meilleur d'eux-mêmes*
 - (6) All of our employees are expected to *perform at their full potential*
- 58 L'exploration des premières écritures en anglais a permis de montrer que cette propension à *masquer* la subordination s'y manifestait aussi. Un repérage des verbes exprimant la contrainte¹⁸ indique une présence majoritaire à leur côté de quantifieurs collectifs.
- (7) *Involving all our employees* [...] is the best way to capture their commitment and [...] initiative
 - (8) Building a participative [...] environment *requires everyone's* contribution
- 59 Ces expressions collectivisantes se voient cependant peu à peu remplacées, dans les versions intermédiaires, par des partitifs singuliers, tel *each individual*, et dans la version finale (9) c'est le quantifieur partitif pluriel *all of our people* qui apparaît, comme si cette forme, absente du lexique français, et permettant d'allier collectif et partitif, avait réuni les antagonistes.
- (9) We want to involve *all of our people* in our ambition and strategies so they can better contribute their initiatives, talents and support the accelerating need for changes that our businesses require
- 60 L'analyse des écritures successives de ce passage en français révèle une même tendance à associer un verbe de contrainte à un référent collectif plutôt qu'individuel ; tantôt, ce dernier est conservé, comme en (10) :
- (10) Nous voulons impliquer *l'ensemble de nos collaborateurs* dans nos ambitions et nos stratégies [...]

61 tantôt, le passage à un quantifieur partitif est en quelque sorte *compensé* par un autre moyen : une modalité, par exemple, comme dans les versions de travail (11) et (12) – cette dernière sera d'ailleurs conservée dans la version finale.

(11) Nous *souhaitons* que chacun joue un rôle essentiel dans la définition de ses propres objectifs

(12) Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils *sachent* partager leurs expériences et s'enrichir de celles des autres

62 Cette opposition entre une claire définition des obligations incombant à l'employé américain et une formulation française que la référence à la collectivité du personnel vient tempérer témoigne de relations de travail différentes. Une fréquente mise à distance de l'action, dans NPA, semble indiquer que les attentes de la direction ne sont pas non plus les mêmes.

3.2.2. Des attentes différentes

63 Les descriptions du cadre de travail participent à la création de deux mondes professionnels qui s'opposent et que l'on voit se former peu à peu au fil des versions successives. Le texte de PoA recourt à une succession de verbes d'action au présent : *act*, *perform*, *outperform themselves*, *leverage their skills*, qui donnent à voir une scène dynamique dans laquelle les employés du groupe s'activent, agissent.

(13) Offering a uniquely participative and supportive environment where people *act* out of convictions...

64 Dans NPA, en revanche, l'action est mise à distance au moyen de modalités ou en recourant à des tournures semblant l'intellectualiser. Ainsi, dans les documents en français, la direction du Groupe demande au personnel de « *chercher à mettre en œuvre nos meilleures pratiques* », là où l'employé américain doit simplement « *use best practices* » ; de même l'objectif assigné, lointain en français : « pour atteindre de meilleurs résultats », est dynamique et immédiat en anglais : « *achieving greater results* ». Si on met en regard les deux textes finaux, on voit que là où en anglais on a une succession de verbes d'action, on rencontre en français des formes complexes référant davantage à une capacité ou une aptitude qu'à l'action, ainsi qu'en témoigne l'exemple (14) :

(14) Créer un cadre de travail participatif et stimulant, où *l'initiative personnelle* est encouragée [...]

(15) Offering a uniquely participative and supportive environment where people *act* out of convictions [...]

65 L'exploration des documents de travail montre que les premières écritures en anglais vont dans le même sens et sont parfois plus proches de la version finale française – cf. (16) et (17) – que de la version définitive de PoA (18) à laquelle elles ont donné naissance. De fait, la notion d'acceptation présente en (16) est absente de la version finale (18) ; elle réapparaît, en revanche, en (17), la version finale française, dans laquelle on trouve également un *pourra* qui semble faire écho à l'encouragement exprimé en (16). Le monde « à venir » ainsi esquissé se distingue clairement du monde d'action dépeint dans PoA.

(16) We want to promote an environment where everyone:
*accepts and actively seeks to constructively challenge and be challenged
works at addressing problems [...] before moving on
is encouraged to challenge entrenched thinking and practices*

(17) Nous voulons promouvoir un environnement au sein duquel chaque personne et chaque équipe *pourra* :
remettre en cause et *accepter* d'être remis en cause dans un esprit constructif

résoudre systématiquement les problèmes avant d'essayer d'aller plus loin.
faire preuve de créativité [...]

(18) We want to promote an environment where individuals and teams:
seek to constructively challenge and be challenged
address existing problems [...] in a systematic way before moving on [...]
use their creativity

- 66 Bien qu'on puisse en partie attribuer ces différences à la concision chère à l'anglais – notamment l'anglais nord-américain –, l'emploi de verbes d'action au présent simple donne à la direction de PoA le rôle d'un metteur en scène¹⁹ très directif : il plante le décor, les employés entrent en scène et agissent. Le discours français ne lui octroie pas autant de pouvoir²⁰. S'il plante bien, lui aussi, le décor, il ne dirige pas les acteurs avec autant d'autorité. Il laisse davantage de place à leur libre arbitre : il leur donne la faculté de faire (*pourra, est encouragé à*), définit les capacités que chacun doit posséder et démontrer pour assumer son rôle (*doivent savoir déléguer, avoir de l'initiative, faire preuve de créativité*), aptitudes dont il se méfie même un peu (*avant d'essayer d'aller plus loin*). Par ailleurs, la récurrence du verbe *accepter*, dans les premières écritures en anglais comme dans les documents de travail et dans la version définitive française, donne à penser que la direction, à travers son équipe managériale française (cf. 3.1.1. *supra*), cherche à convaincre plus qu'à contraindre.

3.2.3. Convaincre ou contraindre

- 67 Afin de vérifier si la direction, quand elle s'exprimait en français²¹, cherchait effectivement à convaincre plutôt qu'à exiger, nous avons procédé à une recherche systématique des occurrences du verbe *accept*. De huit dans les versions de travail de PoA, elles vont en décroissant pour n'être plus que trois au stade de la traduction en français et disparaître totalement de la version définitive en anglais. En revanche, dans la version définitive de NPA, il est à deux reprises fait mention d'acceptation. Ainsi, outre la phrase présentée ci-dessus – (16) à (18) – sur le comportement individuel attendu des membres du personnel, la phrase de conclusion de NPA insiste sur la nécessité de faire accepter les règles qui régissent le Groupe. On notera qu'elle ne s'adresse ni à la collectivité ni à l'individu : la forme impersonnelle retenue ne donne que plus de force à l'obligation ainsi énoncée.

(19) Ces règles doivent être connues, *acceptées* et appliquées de façon cohérente au sein du Groupe...

- 68 La version anglaise ne fait, en revanche, qu'exprimer l'obligation pour tous de connaître et d'appliquer les règles :

(20) These rules should be known by everyone in our organization and implemented consistently throughout the Group...

- 69 Ainsi que nous l'avons noté, dans les documents français, la direction, s'adresse à des (presque) égaux, leur donnant l'impression de pouvoir exercer leur libre arbitre : peu d'injonctions claires et nettes. Quand on indique au collaborateur ce qu'on attend de lui, c'est avec « élégance » : il *est invité* à démontrer son engagement, on lui donne les moyens de faire ce qui lui est demandé (*qu'il soit à même de*). Seuls les devoirs édictés à l'intention des collaborateurs pris collectivement sont exprimés clairement : ils *doivent incarner les valeurs* du Groupe, *définir les bons objectifs, donner le meilleur d'eux-mêmes*. On croit assister à la mise en place d'un cadre contraignant par la direction et la collectivité réunis, tandis que l'« individu-collaborateur » évolue sur la scène ainsi définie. On l'encourage, on

l'assure du soutien du Groupe, on le guide, on lui fournit les moyens de se développer. Ainsi, tout en le considérant comme un adulte libre de ses choix, on semble le « ménager » un peu comme si l'on craignait ses réactions.

- 70 Le contraste est grand avec la version américaine dans laquelle les obligations de l'« individu-employé » sont clairement énoncées : *Every employee is expected...*, *Making quality the commitment of every employee*, etc., tandis que le soutien, les encouragements et la description d'un univers de travail propice à l'épanouissement s'adressent à tous, et non plus à l'individu seul. L'image qui vient à l'esprit n'est plus celle de l'enfant qu'on protège dans un univers défini pour lui, mais celle d'hommes, réunis au sein d'une communauté, qui agissent. La direction veut fournir *a uniquely participative and supportive environment where people act out of convictions* (la connotation morale et même religieuse de ce dernier terme participe à cette impression d'univers communautaire dans lequel évoluent des hommes d'action). On ne peut s'empêcher de penser au « *Just do it* » si fréquemment entendu aux États-Unis et à l'image de *doers* dont les Américains aiment à se doter.
- 71 L'analyse des versions française et anglaise de ces documents professionnels – et de leurs « brouillons » – indique clairement que les scripteurs (et nous incluons sous cette dénomination les membres du comité de lecture), qu'ils s'expriment dans leur langue maternelle ou dans une langue seconde, ont projeté dans leurs discours des modes d'expression qui semblent propres aux univers professionnels – ou même sociaux – qui sont les leurs. Il convient cependant de s'assurer que tel est bien le cas.

3.3. Comment valider ces résultats

- 72 Deux étapes semblent nécessaires pour vérifier si les univers donnés à voir sont représentatifs du monde professionnel de ces deux pays : l'exploration d'autres chartes éthiques – documents en français pour les entreprises françaises, en anglais pour les entreprises américaines – afin de tester les résultats linguistiques obtenus, et celle de la littérature à la recherche de descriptions du management dans les pays concernés. Ne pouvant explorer tous les documents traitant le sujet et considérant que les aspects culturels ne sont souvent perçus consciemment que par les individus extérieurs à la culture en question, nous avons fait le choix de considérer des « regards croisés » : des Américains réagissant au contexte managérial français et réciproquement.

3.3.1. L'univers professionnel américain

- 73 Les recherches statistiques menées sur quelques chartes d'entreprises américaines montrent qu'elles s'adressent le plus souvent à « l'individu-employé » et que les obligations qui lui incombent lui sont clairement édictées – *Every employee is expected to [...]* ou *You must [...]* sont récurrents. Dans la charte d'IBM, par exemple, qui recourt à la 2^e personne, un tiers des 275 occurrences du pronom *You* introduit ou suit l'expression d'une obligation. De même dans le petit corpus rassemblé²², 86 % des occurrences de *each/ every employee* sont suivies d'une modalité déontique alors que les désignations collectives du personnel ne le sont que dans 22 % des cas. Définir clairement à l'« individu-employé » ce qu'il peut ou doit faire apparaît comme une pratique courante aux États-Unis. On peut y voir une influence du contexte juridique ; un énoncé clair des obligations et des interdictions faites aux employés assure la protection de l'entreprise : seule leur

responsabilité sera engagée en cas de problème ultérieur. Il n'en demeure pas moins que l'expression sans fard des obligations qui incombent à l'individu apparaît comme un discours normal.

- 74 On ne peut parler de « management américain » sans mentionner son influence internationale. Les études empiriques menées par Ph. d'Iribarne²³ (1989) montrent toutefois qu'on ne peut dissocier ce type de gestion du contexte social dans lequel il s'est développé. Les relations contractuelles sont omniprésentes aux États-Unis, ce que reflète la précision des documents circulant dans les entreprises sur les droits et les devoirs des employés. Alexis de Tocqueville²⁴, en son temps, voyait dans le contrat l'origine de la certitude qu'avait le citoyen américain d'être l'égal de n'importe quel dignitaire alors même qu'il était en position de subordination dans le monde professionnel. Le dicton australien « *Jack is as good as his master* » (Béal 1993 : 105) pourrait être une illustration plus proche de nous, quoique sous d'autres cieux, de cet état d'esprit. On peut dès lors comprendre qu'un énoncé clair des obligations qui incombent à l'individu ne saurait le perturber. Par ailleurs, l'employé devant, au terme du contrat, être jugé sur l'accomplissement des tâches qui lui ont été assignées, il est nécessaire de les lui communiquer clairement (Iribarne 1990 : 46).

3.3.2. L'univers professionnel français

- 75 Le tableau qu'offrent les documents français²⁵ consultés est plus contrasté : les obligations énoncées à l'égard des collaborateurs en tant que collectivité sont effectivement plus fréquentes (26 %) que celles qui s'adressent à l'individu (14 %), mais l'écart est moindre. La tendance à « feutrer » le discours de l'autorité se manifeste ici sous une forme un peu différente²⁶ : le collaborateur est à la fois responsable de l'obligation énoncée et de sa mise en œuvre (*Il s'interdit de, fait preuve de, s'abstient de, prend les mesures nécessaires*). On peut voir dans ces formulations une autre manière de traiter le personnel comme un égal, quelqu'un qui assume ses responsabilités, et une illustration différente de la tendance de NPA à « voiler » l'autorité constatée. Nous n'avons toutefois pas pu trouver de codes aussi orientés vers l'action que les Principes de Lafarge et vérifier si la propension à mettre l'action à distance avait une portée plus générale.
- 76 On en a cependant trouvé des échos dans les propos de cadres américains recueillis par Polly Platt, Américaine ayant entrepris d'aider ses compatriotes – et d'autres anglophones – à s'acclimater au contexte professionnel français. En effet, si ces cadres disent souffrir d'un certain manque de précision dans l'information communiquée (1993 : 202), comme dans la manière indirecte dont il convient de s'adresser à son subordonné (1993 : 222), ils évoquent également le goût français pour l'abstraction au détriment de l'action (1993 : 230-231), et le besoin de marge de manœuvre (1993 : 216) que manifestent les Français au travail. L'ouvrage revient par ailleurs, à plusieurs reprises, sur ce que l'auteure appelle « la séduction », et dont elle voit des manifestations à tous les niveaux de la société française. Après l'avoir clairement distinguée du terme anglais correspondant, elle insiste sur sa place importante dans la langue : « Séduction *may be its most significant word* » (1993 : 169). De l'exemple du professeur qui cherche à se faire aimer de ses élèves pour qu'ils tirent le meilleur parti de ses enseignements (1993 : 138), l'auteure passe à la nécessité pour un supérieur de convaincre son subordonné : « *Above all, convince him that your project makes sense* », dit-elle au manager américain déplorant de ne jamais obtenir exactement ce qu'il a demandé (1993 : 221). Il ressort de ses enquêtes que « [...] *the French*

approach to business and life in general is often less focused on the result than obsessed with how it is attained » (1993 : 233), ce que l'analyse des formes verbales des documents a montré. L'univers professionnel français perçu par ces Américains semble en cohérence avec celui que *Nos Principes d'Action* donnent à voir.

- 77 À la fin d'un parcours complexe ayant mêlé l'approche contrastive de deux versions, voulues par la direction de l'entreprise comme des documents de référence identiques, et des aller-retour entre elles et les documents de travail les ayant précédées, nous pouvons conclure à l'impossibilité de s'abstraire du contexte linguistique et culturel dans lequel les documents sont produits et attester de l'importance de « la dimension sociale » dans le « fonctionnement linguistique » (Nyckees 1998 : 16).
- 78 Nous voudrions insister en conclusion sur la richesse et la diversité des recherches que l'on peut faire, et qui restent à faire, dans le domaine des langues en situation de travail ou des langages professionnels. Étudier les discours à travers ce que les acteurs sociaux font avec le langage, et donc tenir compte de la part linguistique et de la part culturelle des activités communicatives, implique de cumuler les résultats des recherches qui se sont développées ces quarante dernières années, contrairement à ce que le récit chronologique de cet article pourrait laisser penser : les travaux de terminologie sont tout autant nécessaires que l'analyse des interactions verbales et les comparaisons interdiscursives. Mais procéder à des études contrastives de discours produits dans des situations identiques permet de mettre au jour des spécificités difficilement perceptibles dans un contexte unilingue ; bien au-delà de terminologies particulières, on entre dans des problèmes de formulations représentatifs d'une certaine vision du monde, dont les locuteurs natifs n'ont pas nécessairement conscience. Et contrairement aux représentations des discours professionnels, scientifiques ou techniques, qui circulent trop souvent encore dans les milieux universitaires, *les discours produits en situation de travail cristallisent davantage encore que ceux produits en d'autres lieux de langage les relations entre langues, cultures et sociétés*. Dans la suite de ce qu'on a ici évoqué, il reste par exemple à croiser la place qui est donnée aux acteurs sociaux dans les documents qui régissent les relations entre acteurs avec les activités langagières des acteurs en situation telles qu'on peut les observer et les décrire. Et la mondialisation des échanges permet d'imaginer comment les situations plurilingues contribuent à l'émergence de savoirs nouveaux (Mondada 2005), y compris sur les langues-et-cultures et leurs fonctionnements.

BIBLIOGRAPHIE

- Aldridge, Maurice V. 1982. *English Quantifiers. A study of quantifying expressions in linguistic science and modern English usage*. Amersham : Avebury Publishing Company.
- Bakhtine, Mikhaïl. 1984. « Les genres du discours » In *Esthétique de la création verbale*. Paris : Seuil, 263-308.
- Béal, Christine. 1993. « Les stratégies conversationnelles en français et en anglais ». *Langue française* 98, 79-106.

- Bhatia, Vijay K. 1993. *Analysing Genre: Language Use in Professional Settings*. New York : Longman Group UK Limited.
- Biber, Douglas. 1988. *Variation across Speech and Writing*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Borzeix, Anni et Béatrice Fraenkel (dir.). 2001. *Langage et travail. Communication, cognition, action*. Paris : Éditions du CNRS.
- Boutet, Josiane. 2002. « La part langagière du travail. Bilan et perspectives ». *Langage & Société* 98, 17-42.
- Cabre, Maria Teresa. 1998. *La terminologie*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa et Paris : Armand Colin.
- Calsamiglia, Helena et Carmen López Ferrero. 2003. « Role and position of scientific voices: reported speech in the media ». *Discourse Studies* 5/2, 147-173.
- Candlin, Christopher N. (dir.). 2002. *Research and Practice in Professional Discourse*. City University of Hong Kong Press.
- Charaudeau, Patrick et Dominique Maingueneau (dir.). 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Cislaru, Georgeta et alii (dir.). 2007. *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Claudet, Chantal et Geneviève Tréguer-Felten. 2006. « Rendre compte d'analyses comparatives sur des corpus issus de langues/cultures éloignées ». *Les Carnets du Cediscor* 9, 23-37.
- Cusin-Berche, Fabienne. 1998. *Le management par les mots*. Paris : l'Harmattan.
- Cusin-Berche, Fabienne. 2003. « Les mots dans l'entreprise et les textes de spécialité » In *Les mots et leurs contextes*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 69-122.
- Flaux, Nelly. 1997. « Tous ensemble, chacun séparément ». *Langue française* 116, 33-49.
- Foner, Eric. 1998. *The Story of American Freedom*. New York : Norton.
- Gambier, Yves (dir.). 1998. *Discours professionnels en français*. Francfort : Peter Lang.
- Granger, Gilles-Gaston. 1993. *La science et les sciences*. Paris : PUF.
- Grize, Jean-Blaise. 1978. « Schématisations, représentations et images » In *Stratégies Discursives*. Presses universitaires de Lyon, 45-52.
- Guilbert, Louis et Jean Peytard (dir.). 1973. « Les vocabulaires techniques et scientifiques ». *Langue française* 17.
- Gülich, Elisabeth. 2003. « Conversational techniques used in transferring knowledge between medical experts and non-experts ». *Discourse Studies* 5/2, 235-263.
- Hoestland, Dominique. 1995. « Les principes d'action de Lafarge : un exercice d'écriture collective ». *Entreprise éthique* 3.
- Hoffmann, Lothar. 1984. *Kommunikationsmittel Fachsprache. Eine Einführung*. Berlin : Akademie-Verlag.
- Humbley, John et Danielle Candel. 1984. « Oralisation de sigles en aéronautique ». *Linx* 30, 133-151.
- d'Iribarne, Philippe. 1989. *La logique de l'honneur*. Paris : Seuil.

- d'Iribarne, Philippe. 1990. « Cultures nationales et économie internationale ». *Futuribles* 140, 45-55.
- d'Iribarne, Philippe. 1994. « Cultures nationales et conceptions du travail » In *Traité de sociologie du travail*. Bruxelles : de Boeck Université, 103-113.
- d'Iribarne, Philippe. 1997. « The usefulness of an Ethnographic Approach to the International Comparison of Organizations ». *International Studies of Management & Organizations* 26/4, 30-47.
- Jacobi, Daniel. 1999. *La communication scientifique*. Presses universitaires de Grenoble.
- Jeanneret, Yves. 2000. « Des médias, des sciences et des textes. Régimes actuels de construction des objets et paroles scientifiques ». *Les Carnets du Cediscor* 6, 199-216.
- Junker, Marie-Odile, 1995. *Syntaxe et sémantique des quantifieurs flottants tous et chacun*. Genève-Paris : Droz.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine et Véronique Traverso. 2003. *Les genres de l'oral*. Journée scientifique organisée à l'université Lumière – Lyon 2, le 18 avril 2003 <http://gric.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/journees_genre.htm>.
- Lancri, Annie. 1983. « "Tout", "All" et l'expression de la totalité : approche contrastive ». *TREMA* 8, 125-133.
- Lee, Penny. 1996. *The Whorf Theory Complex: A Critical Reconstruction*. Amsterdam : Benjamins.
- Lehmann, Denis, Sophie Moirand, François Mariet et Robert Catalan. 1979. *Lire en français les sciences économiques et sociales*. Paris : Didier.
- Les Carnets du Cediscor* 3. 1995. Les enjeux des discours spécialisés (Beacco & Moirand, dir.).
- Les Carnets du Cediscor* 6. 2000. Rencontres discursives entre sciences et politique dans les médias (Cusin-Berche, dir.).
- Les Carnets du Cediscor* 7. 2001. Interactions et discours professionnels (Cicurel & Doury, dir.).
- Les Carnets du Cediscor* 8. 2004. Les discours de l'Internet : nouveaux corpus, nouveaux modèles (Mourlhon-Dallies, Rakotonoelina & Reboul-Touré, dir.).
- Les Carnets du Cediscor* 9. 2006. Discours, cultures, comparaison (von Münchow & Rakotonoelina, dir.).
- Maingueneau, Dominique. 1992. « Le "tour" ethno-linguistique de l'analyse du discours ». *Langages* 105, 114-125.
- Maingueneau, Dominique (dir.). 1995. « Les analyses du discours en France ». *Langages* 117.
- Marinkovich, Juana et Silvana Ferrari. 2006. « El modo de organización argumentativo en textos de divulgación de biogenética en la prensa escrita chilena ». *Revista Signos* 39/62, 427-451 <www.revistasignos.cl>.
- Moirand, Sophie. 1990a. « Régularités et variabilités des discours de la médecine ». *The ESpecialist* 11-1. São Paulo : Université PUC, CEPRIL, 1-25.
- Moirand, Sophie. 1990b. « Décrire des discours produits dans des situations professionnelles ». *Publics spécifiques et communication spécialisée*. Paris : Hachette, 53-62.
- Moirand, Sophie. 1992. « Des choix méthodologiques pour une linguistique de discours comparative ». *Langages* 105, 28-41.
- Moirand, Sophie. 2003. « Communicative and cognitive dimensions of discourse on science in the French mass media ». *Discourse Studies* 5/2, 175-206.

- Moirand, Sophie. 2004. « De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots ». *Dialogisme et nomination*. Publications de l'université Montpellier 3, 27-61
- Moirand, Sophie. 2006. « La divulgación de la ciencia y la técnica : ¿Nuevos modelos para nuevos objetos de estudio? » *Revista Signos* 39/61, 231-258. <www.revistasignos.cl>.
- Moirand, Sophie. 2007. *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Moirand, Sophie, Magid Ali Bouacha, Jean-Claude Beacco et André Collinot (dir.). 1994, réédition 1995. *Parcours linguistiques de discours spécialisés*. Berne : Peter Lang.
- Mondada, Lorenza. 2005. *Chercheurs en interaction. Comment émergent les savoirs*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Mondada, Lorenza (dir.). 2006. Interactions en situation de travail. *Revue française de linguistique appliquée* XI-2.
- Mortureux, Marie-Françoise. 1985. « Linguistique et vulgarisation scientifique » In *Information sur les sciences sociales* 24-4, Londres : Sage Publications, 825-845.
- Mortureux, Marie-Françoise. 1995. « Les vocabulaires scientifiques et techniques ». *Les Carnets du Cediscor* 3, 14-25.
- Mourlhon-Dallies, Florence (dir.). 2007. Langue et travail. *Le français dans le monde*, Recherches et applications 42.
- Mourlhon-Dallies, Florence. 2008. « Langue de spécialité et logiques professionnelles : enseigner le français en fin de cursus professionnalisant ». In Bertand, O. et I. Schaffner. *Apprendre une langue de spécialité : enjeux linguistiques et culturels*. Paris : Presses de l'École polytechnique.
- Myers, Greg. 2003. « Discourse studies of scientific popularization: questioning the boundaries ». *Discourse Studies* 5/2, 265-279.
- Nyckees, Vincent. 1998. *La sémantique*. Paris : Belin.
- Pailliant, Isabelle (dir.). 2005. *La publicisation de la science*. Presses universitaires de Grenoble.
- Peeters, Bert. 2000. « "S'engager" vs "to show restraint". Linguistic and cultural relativity in discourse management » In *Evidence for linguistic relativity*. Amsterdam : John Benjamins, 193-222.
- Peeters, Bert. 2003. « Le transculturel : sémantique, pragmatique, axiologie ». *La linguistique* 119-133.
- Platt, Polly. 1994. *French or Foe? Getting the Most out of Living and Working in France*. Londres : Culture Crossings Ltd.
- Power, Carla. 2005. « Who Owns English? Non-Native Speakers Are Transforming the Global Language ». *Newsweek* 03/07.
- Quemada, Bernard. 1978. « Technique et langage » In *Histoire des techniques*. Paris : Gallimard, la Pléiade, 1146-1240.
- Recherches et prévisions* n° 45. 1996. « Les échanges au guichet ». Paris : Caisse Nationale des Allocations Familiales.
- Rosen, Evelyne. 2006. *Le point sur le Cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris : CLE international.

Sciences, médias, sociétés. 2004. Colloque en ligne sur le site de l'ENS LSH de Lyon <http://sciences-medias.ens-lsh.fr/article.php3?id_article=59>.

Spillner, Bernd. 1981. « Aspects phraséologiques et syntaxiques des langues de spécialité et leur enseignement ». *English for special purposes, langues de spécialité, Fachsprachen*. Paris : Aupelf, Goethe Institut, British Council, 99-112.

Spillner, Bernd. 1992. « Textes médicaux français et allemands ». *Langages* 105, 42-65.

Swales, John. 1990. *Genre Analysis. English in Academic and Research Settings*. Cambridge : Cambridge University Press.

Tocqueville, Alexis de. 1981 [1840]. *De la démocratie en Amérique*, tome 2. Paris : Garnier Flammarion.

Tréguer-Felten, Geneviève. 2002. *Une étude de l'éthos des brochures institutionnelles d'entreprises. Analyse contrastive de documents produits en anglais par des entreprises françaises et chinoises*. Université Sorbonne nouvelle – Paris 3 : Cediscor-Syled, mémoire de DEA.

Tréguer-Felten, Geneviève. 2006. « Au delà des mots... Quand la structure et la présentation des documents diffèrent ! » *France-Chine, Migrations de pensées et de technologies, Actes du 4^e séminaire interculturel sino-français de Canton*. Paris : l'Harmattan.

Tréguer-Felten, Geneviève et Marie Veniard. 2006. « Quand hétérogénéité sémiotique et hétérogénéité énonciative se conjuguent. Le cas de brochures d'entreprises ». *Dans la jungle des discours : genres de discours et discours rapporté*. Presses de l'université de Cadix.

Whorf, Benjamin Lee. 1956. *Language, Thought, and Reality*. Cambridge : The MIT Press.

Wolton, Dominique. 1997. « De la vulgarisation à la communication ». *Hermès, cognition, communication, politique* 21, 9-14.

NOTES

1. Ainsi, dans l'enseignement des langues, il nous semble que les changements constatés ne sont pas les conséquences des travaux du Conseil de l'Europe sur les niveaux de compétence en langue mais davantage les raisons des infléchissements récents de ces travaux vers les discours d'action et les concepts d'interaction et de médiation.

2. On trouvera dans ce numéro des orientations bibliographiques précieuses réunies en fin de volume par B. Gardin.

3. On remarquera que cette appellation est une traduction mot pour mot de « *language for special purposes* ».

4. La récente ré-orientation de l'équipe de Jean-Paul Bronckart à Genève me paraît une synthèse du deuxième et du troisième courants. Voir par exemple Bronckart Jean-Paul & Laurent Filliettaz (dir.). 2005. *L'analyse des actions et des discours en situation de travail. Concepts, méthodes et applications*. Louvain : Peeters.

5. Comme l'attestent les numéros 6, 7, 8, et 9 des *Carnets du Cediscor*, en particulier si on les compare aux numéros 1 et 3 de la même collection. On trouve également des traces de cette rencontre dans de nombreuses revues anglophones : *Discourse Studies, Journal of Pragmatics, Journal of Sociolinguistics, Language in Society, Social Studies in Science, Visual Studies, etc.*

6. C'est le titre du numéro, dont plus de la moitié des articles et 85 % des références bibliographiques sont en anglais.

7. On parle parfois à propos de ces deux courants d'*Applied Conversational Analysis (Applied CA)*, parce qu'ils auraient un rôle à jouer dans le renouveau de la linguistique appliquée.

8. « Nous voulions un texte unique, qui fût à la fois prise de parole et ferment de la construction du Groupe de demain [...] » écrivait D. Hoestland, directeur du développement social du Groupe en 1995.
 9. Qu'il définit ainsi : « langue à l'aide de laquelle s'exprime l'alloglotte en situation exolingue » (Peeters 2003 : 120).
 10. Martin Jay, 1998, *Cultural Semantics. Keywords of our time*, Amherst, University of Massachusetts Press, p. 4.
 11. Pour J. Swales (1990 : 58), la communauté discursive est une communauté dont les membres ont en commun des objectifs de communication qui se matérialisent dans la structure du discours et en influencent le contenu et le style.
 12. Cf. Nobuyuki Honna pour la revendication d'un anglais asiatique respectant les normes pragmatiques propres aux pays d'Asie <http://www.k0001.jp/user/sr/sr_no18/kan_1.htm>.
 13. « C'est par ce terme qu'on désigne celui qui participe à une œuvre commune », première acception proposée par *Le Nouveau Petit Robert* (2004 : 1001).
 14. « *The members of a group under the leadership, influence, or control of a particular body, as members of a group of servants, royal subjects, etc.* » (Webster 1988 : 1001).
 15. « *A person hired by another or by a business firm, etc. to work for wages or salary* » (Webster 1988 : 445).
 16. et qui, dans l'usage courant, font comprendre que le locuteur est, malgré tout, le supérieur des collaborateurs.
 17. Cf. Aldridge 1982, Lancri 1983, Junker 1995, Flaux 1997, pour une approche contrastive des expressions de la singularité et de la totalité en anglais et en français.
 18. On regroupe sous ce terme des verbes tels : *involve, require, expect, want, ...* , qui, sans témoigner d'une réelle contrainte, expriment la volonté (voire la force illocutoire) de la direction.
 19. Un « *Stage director* » dont les actes semblent en conformité avec la promesse incluse dans la dénomination même de son activité.
 20. Conformément là aussi avec la dénomination « Metteur en scène ».
 21. à travers les scripteurs, ses porte-paroles.
 22. Dell, Ascom, Global Source, IBM, consultés sur l'internet le 10/09/06.
 23. *La logique de l'honneur* relate les enquêtes menées dans les usines américaine, française et néerlandaise d'un groupe industriel français.
 24. « Le maître juge que dans le contrat est la seule origine du pouvoir, et le serviteur y découvre la seule cause de son obéissance » (Tocqueville 1981 [1840] : II, 226).
 25. PSA, France Telecom, Alstom, Valeo.
 26. Sauf dans le code d'Alstom.
-

RÉSUMÉS

Cet article relate l'évolution de la dénomination « langues de spécialité ou langues sur objectifs spécifiques » vers celles, courantes aujourd'hui, de « discours spécialisés » ou « discours professionnels ». On peut attribuer ces déplacements à des raisons internes aux sciences du langage et à l'enseignement des langues autant qu'à des facteurs externes découlant des mutations socio-économiques des sociétés contemporaines et de leur traduction dans de

nouvelles technologies de communication ou une nouvelle organisation du travail. Les résultats de l'étude empirique menée sur les versions anglaise et française des principes d'action du Groupe Lafarge montrent que la tendance du monde professionnel à généraliser les échanges en anglais risque de masquer des différences culturelles bien réelles. Ainsi, par les choix s'opérant naturellement, souvent à l'insu même des locuteurs, ces deux versions, que leurs scripteurs voulaient et percevaient comme des documents identiques que seule la langue de formulation distinguait, donnent à voir deux environnements de travail très différents. De tels exemples, par les rapprochements qu'ils permettent entre des langues différentes dans une même situation de travail, apparaissent ainsi comme un lieu privilégié de recherche sur les relations entre langues, cultures et sociétés.

This article relates the evolution from the names “specialised languages” or “languages for special purposes” to those of “specialised discourse” or “professional discourse”, currently used nowadays to designate the specific language of a given professional community. These changes can be attributed to reasons internal to the Linguistics or Language Teaching domains, but also to factors stemming from our contemporary societies' socio-economic mutations and the new communication technologies or work organisation they have given birth to. The extended use of English as the business communication language witnessed today could hide cultural differences that are not necessarily perceived at first glance but that are real. This is what emerges from the contrastive study of the English and the French versions of Lafarge Group's Action Principles. Conceived and introduced by their scriptors as identical documents only separated by their formulation language - English or French - the two versions, due to their writers' often unconscious choices, convey very different visions of the Group's work environment. Such examples, by enabling the juxtaposition of different languages in one single work situation, appear like a privileged locus for research in relations between languages, cultures and societies.

INDEX

Keywords : context, diachronic approach, language cultural component, professional communication, specialised discourse

Mots-clés : approche diachronique, communication professionnelle, contexte, discours spécialisé, part culturelle du langage

AUTEURS

SOPHIE MOIRAND

Sophie Moirand est professeur en sciences du langage à l'Université Sorbonne nouvelle – Paris 3 où elle a fondé le centre de recherches sur les discours ordinaires et spécialisés (CEDISCOR).

Après avoir travaillé sur l'enseignement de la communication et de la lecture en langue étrangère, elle s'est consacrée à l'analyse des discours spécialisés et des discours de vulgarisation.

Ses travaux actuels portent sur l'analyse des discours de la presse quotidienne et, au plan théorique, sur les relations entre discours, énonciation, histoire et mémoire.

sophie.moirand@univ-paris3.fr

GENEVIÈVE TRÉGUER-FELTEN

Geneviève Tréguer-Felten est actuellement doctorante en sciences du langage à l'Université Sorbonne nouvelle – Paris 3 (Centre de recherche sur les discours ordinaires et spécialisés). Après une carrière partagée entre l'enseignement de l'anglais en collèges et lycées en France et

l'enseignement du français langue étrangère à l'étranger, elle a travaillé dans la communication d'entreprise, en France, puis en Chine et aux États-Unis. Ses travaux de recherche consistent en diverses analyses contrastives de documents produits en anglais par des entreprises ou des administrations françaises et chinoises. genfelten@yahoo.fr